

La Gazette

de Noyant d'Allier

Journal municipal trimestriel

- Nouvelle édition -

AVRIL 2009

N°5

Infos

Démarchage abusif



Plusieurs personnes ont signalé en mairie des appels téléphoniques d'organismes se réclamant d'EDF et proposant une étude thermique de logement ainsi que la fourniture d'électricité.

Il en est de même de la société FOR TELECOM qui propose des offres de téléphonie et se présente à tort comme un partenaire de France télécom.

ATTENTION !
La plus grande prudence est recommandée...
Toute signature ou accord même verbal risque de vous entraîner dans un engrenage inextricable.

Sommaire:

Page 1	Edito - infos
Page 2	Ecole - nouvelles activités - nécrologie
Page 3	Démocratie locale
Page 4	Associations
Encart	SICTOM - trier les déchets

Après un hiver long et une crise persistante, le printemps nous sort un peu de la morosité. Malheureusement, il ne nous fera pas oublier notre chère conseillère, Mai Friedman, disparue prématurément et que nous regretterons longtemps.

C'est donc avec une certaine reconnaissance envers elle que nous vous avons le plaisir de vous annoncer les réalisations et les dernières avancées sur notre territoire :

- la réfection des chemins ruraux dégradés par l'orage du 11 sept 2008.
- l'installation prochaine d'un nouveau médecin en mai. C'est là une victoire qui nous a demandé beaucoup d'énergie et de ténacité. Les dossiers médicaux du Docteur Nore lui seront transmis : allez consultez le Docteur Proffit et réservez lui bon accueil, car sans patient un médecin n'est rien. Le conseil municipal lui souhaite chaleureusement la bienvenue.

Diverses reprises d'activités viennent étoffer le tissu économique et l'offre touristique Noyantaise : aux Jobinauds, la famille Witrant reprend le gîte et crée une activité de conditionnement d'épices bio ; à Villars la famille Potier élève des chèvres et fabrique des fromages ; dans les corons, le restaurant asiatique ouvrira début Avril sous le nom de « Petit d'Asie ».

Plusieurs familles ont également ouvert chez

eux des chambres d'hôtes, une initiative salu- taire. Nous en sommes très satisfaits et leurs souhaits « du succès dans les affaires » !



Le mot du Maire

Au niveau touristique, un travail collectif et concerté avec nos partenaires privés et associatifs devrait conforter cette dynamique :

- par la réalisation d'une plaquette touristique globale sur la commune.
- par une journée en Avril au- tour de l'hébergement.
- par une journée de lancement de la saison touristique.

De plus, le vélo rail reprendra ses activités mi Avril, et le Musée de la Mine, quant à lui, ouvrira le 1er mai (en juillet et août il sera ouvert 6 après-midi par semaine).

Encore une fois, et on ne le dira jamais assez, merci et félicitations à tous ceux qui, privés ou associatifs, s'associent avec générosité et créativité à la dynamisation de Noyant, dont le développement économique, pour être durable, est l'affaire de tous !
Soyez les ambassadeurs de notre chère commune !

Bon vent à Noyant pour cette nouvelle saison 2009.

Michel Lafay

Remise de passeport français

Une cérémonie sympathique s'est tenue en Mairie pour la remise officielle d'un passeport français à Madame N'Guyen Van Mung à la suite de sa naturalisation. Née au Vietnam, arrivée en France en 1983, Mme N'Guyen avait le statut de réfugiée. Ce précieux sésame lui permettra de rendre visite à sa fille aux Etats Unis.





Du côté de l'école

Après une période hivernale traditionnellement calme, l'école s'ouvre de nouveau vers l'extérieur :

En avril, elle accueillera une **exposition consacrée aux accidents domestiques**, destinée à la fois aux enfants et aux parents.

Au mois de mai, « **Jazz dans le bocage** » passera une nouvelle fois par Noyant. Une animation par le groupe « **Mystère Trio** » sera proposée à toutes les classes du RPI le lundi 18 mai. Ce groupe se produira à nouveau en soirée, à la salle polyvalente, durant la semaine.

Le mardi 19 mai, le **voyage annuel** conduira les classes élémentaires à Gannat et à Charroux. Voyage dans l'espace mais aussi voyage dans le temps pour s'initier à la paléontologie, chercher des indices médiévaux, aller à la rencontre d'artisans.

Nous espérons aussi pouvoir faire profiter les classes maternelles du festival yzeurien « **Graines de mai** » et accueillir un auteur de littérature de jeunesse pendant le **Salon du Livre et de l'Illustration**.

Bibliothèque

Permanences

Les 3, 17 et 30 avril

Les 15 et 29 mai

Les 12 et 26 juin.



NOUVELLES ACTIVITES



Voici quelques informations que vous pourrez trouver sur leur site web : www.masalchi.fr

« *Sélectionneur d'épices et fabricant de mélanges d'épices moulus sur meule de pierre et issus de l'agriculture biologique, Masalchi vous fait découvrir à travers son site une explosion d'arômes et de couleurs. Curcuma, poivre, ras el hanout, garam masala, curry, plus de 100 références d'épices et 20 mélanges vous attendent. Conseils, recettes, boutique en ligne (nos produits sont également disponibles en magasins bio depuis plus de dix ans). En route pour "les épices de la passion"...* »

La famille Witrant s'est installée aux Jobinauds, route de Meillers, depuis quelques mois.

En plus de la reprise de l'activité « chambres d'hôtes », M. et Mme Witrant dirigent l'entreprise « Masalchi », spécialisée dans les épices issus de l'agriculture biologique qui emploie plusieurs personnes.

De nouvelles chambres d'hôtes

C'est désormais près de 50 « lits » qui sont proposés en hébergement de loisir sur la commune. La liste des gîtes et chambres d'hôtes, avec les descriptifs et photos, est consultable sur le site de Noyant : www.noyantdallier.fr/tourisme/hebergement.html

Chambres d'hôtes du Moulin Bassé

Deux chambres rénovées sont proposées dans le cadre idéal de cet ancien moulin de la Queune par Mme Eumont Camus.

Tél. 04 70 47 25 86

Chambre d'hôtes « Passé Simple »

Située au cœur des anciens Corons, cette chambre d'hôtes, tenue par Mme Soubrier, est à deux pas de la pagode et du musée de la mine.

Tél. 06 18 61 30 84

NECROLOGIE

Les Noyantaises et Noyantais viennent de perdre deux amis et deux personnalités qui ont marqué la vie du village : **Key Chhe** et **Maï Friedman**.
Nous renouvelons nos condoléances à leurs familles.



KEY CHHE

Réfugié politique d'origine cambodgienne, il est arrivé en France avec sa famille en 1983 et a obtenu ensuite la nationalité française.

Bucheron mais également artiste, il s'est très vite intégré dans la commune.

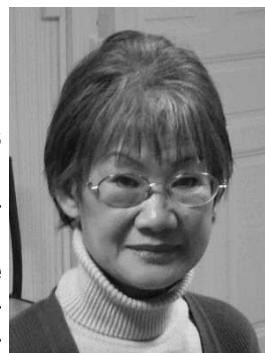
Son courage, sa gentillesse, son sourire resteront gravés dans les mémoires.

MAI FRIEDMAN

Présidente de l'Association des Bouddhistes, élue au conseil municipal, adhérente active de l'association Villages Vivants et écrivaine de nouvelles

sur les rapatriés d'Indochine, Maï était au cœur de la vie du village et dans le cœur de nombre de ses habitants.

Son dévouement, sa générosité et son sens de l'amitié nous manquent déjà.



Au moment de l'impression de ce bulletin, nous apprenons le décès de **M. Raymond Bourachot**, secrétaire de Mairie entre 1950 et 1970. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

Démocratie locale

Ouverture de la mairie :

La mairie est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.

Tél. 04 70 47 21 14

mairie@noyantdallier.fr

site web : www.noyantdallier.fr



Permanences des élus

Michel Lafay (Maire)

Samedi de 11 à 12h et sur rendez-vous.

Yves Petiot (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi matin et le vendredi après-midi.

Guy Dauchat (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi après-midi et le samedi matin.

Marian Bogacz, Marie Soubrier (Adjoints) et **Julien Gayet** (conseiller délégué) :

sur rendez-vous.



Prochain numéro de la gazette

Le prochain numéro de la gazette paraîtra début juillet 2009.

La date limite du dépôt des articles est fixée au 20 juin.



Bon départ pour le site de Noyant !



Avec une moyenne mensuelle de plus de 530 visiteurs et 4000 pages vues, le site web de Noyant connaît un vrai succès.

Vitrine de Noyant et outil touristique, ce site est aussi devenu une référence pour de nombreux Noyantais d'ici et d'ailleurs grâce à un contenu au plus près de l'actualité locale.

www.noyantdallier.fr

REUNION PUBLIQUE

Le 7 mars, la population noyantaise était invitée à un débat public avec la municipalité. Malgré les affiches et les articles dans la presse locale et sur le web, peu de nos concitoyens ont participé à cette rencontre qui s'est pourtant avérée riche d'échanges sur de nombreux dossiers locaux.

Aménagements, sécurité et propreté :

Des habitants ont regretté le dépôt sauvage de gravats dans les Corons. Le cas de deux habitations dont le délabrement peut présenter un danger pour le voisinage a également été évoqué et des solutions proposées.

La circulation sur certaines routes a fait l'objet d'un débat. Des réponses vont être apportées notamment concernant la

rue de Faussera. Des participants ont suggéré d'établir des plans de circulation dans les Corons. Le Conseil des Sages sera chargé de faire des propositions. Dans ces deux cas, les riverains seront consultés avant toute décision.

L'entretien des fossés a été évoqué. La municipalité a expliqué les coûts engagés et comment la programmation des travaux a été perturbée par les intempéries du 11 septembre 2008.

Un projet d'aménagement d'un jardin asiatique à l'entrée Nord du Bourg, en venant par « la Vallée », est à l'étude. Il permettrait notamment aux visiteurs circulant en vélo de faire une pause pique-nique à proximité du magasin « le Petit d'Asie ».

Développement durable :

Eoliennes : Il y a quelques années, la municipalité conduite par Michel Lafay a refusé l'implantation d'Eoliennes à l'emplacement du panorama des Côtes Matras afin de préserver les atouts

touristiques de ce site. Depuis, des projets plus respectueux des paysages sont à l'étude sur la Communauté de Communes de Bocage Sud ; l'un d'entre eux prévoit un parc de 5 à 6 éoliennes sur une portion de terrain à cheval entre les communes de Gipy et Noyant. La municipalité est favorable aux énergies renouvelables et ne s'opposera pas à un projet qui sera suffisamment à l'écart des habitations pour éviter les nuisances sonores et qui n'empiètera pas sur le site touristique des côtes Matras.

Eclairage public : La limitation de l'éclairage public pendant la nuit semble approuvée par la population. Cette mesure permet une économie d'environ 100€ par mois.



Informations diverses :

Permis de construire : Il a été rappelé qu'en absence de plan d'occupation des sols à Noyant, c'est la DDE et non la municipalité qui délivre les permis de construire. La Mairie n'a qu'un rôle consultatif. Le Maire a été amené récemment à défendre des dossiers refusés par la DDE. La décision finale reste néanmoins du ressort de cette administration.

Médecin : Des problèmes de succession imprévus rendaient impossible la location du cabinet médical à notre nouveau médecin. La municipalité a dû acquiescer les bâtiments afin de ne pas compromettre la réouverture du cabinet médical. La location des locaux devrait couvrir les mensualités de l'emprunt ce qui revient à une opération « blanche » pour les finances municipales. Les travaux de réhabilitation vont pouvoir commencer pour une ouverture du cabinet à la mi-mai.

CONSEIL DES SAGES



Après celui d'Yzeure, c'est le deuxième Conseil des Sages qui voit le jour dans l'Allier et le premier dans un village de moins de 1000 habitants.

Ce conseil est constitué de 14 Noyantais*, âgés de plus de 65 ans, qui se sont portés volontaires pour enrichir la vie démocratique de leur village.

La municipalité a demandé à cette nouvelle instance consultative de conduire une étude sur le projet d'aménagement du Bourg de Noyant. D'autres sujets de réflexion seront portés par le Conseil.

Le Conseil s'est doté d'un bureau :

Rapporteur : Pierre Joyeux

Rapporteur Adjoint : J.-François Chigot

Secrétaire : Simone Grazon

*Composition du conseil des sages :

Paulette Bogacz, Simone Bourdier, Bernadette Cante, Jean-François Chigot, Marcelle Depresle, Jacky Dumont, Rolande Gayet, Albert Gervais, Simone Grazon, Pierre Joyeux, René Lafleurriel, Renée Lecoq, Johan Lorrain, Bernard Philippart.



Avril :

- Réouverture du vélorail
06.82.71.42.65

4 avril :

- Carnaval des enfants (p.4)

18 avril :

- Championnat d'Auvergne de VTT (p.4)

1er mai :

- Fête des mineurs (p.4)
- Réouverture du musée de la mine

17 mai :

- Marche et VTT (p.4)

16 - 23 mai :

- Festival jazz dans le Bocage (p.4)

21 mai :

- Jazz à Noyant dans le cadre du festival (p.4)

23 et 24 mai :

- Exposition NOYANTRAINS (p.4)

13 juillet :

- Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal (p.4)

9 août :

- Brocante et produits du terroirs (p.4)

Cet automne :

- Journée Mycologie et exposition (Vil. Vivants)
- Théâtre 14 novembre (comité des fêtes)

Association des amis de la mine de Noyant

Le Musée des Amis de la mine sera ouvert en mai, juin et septembre les vendredis, samedis et dimanches et en Juillet et août tous les jours de la semaine sauf les lundis. Les départs des visites guidées sont programmés à 14h30 et 16h30

Le 1^{er} mai aura lieu la FETE DES MINEURS.

A 10 h animations gratuites dans le bâtiment Freyssinet, à 13 h repas.

Les 23 et 24 mai aura lieu l'exposition NOYANTRAINS (maquettes) dans le bâtiment Freyssinet.



Ci-contre, une interprétation du site de Noyant en 22,5 réalisée par Daniel et Jean-Pierre, membres de l'association. Ce module a été présenté en 2007 à Rail Expo (région parisienne)

Source site du Musée de la mine de Noyant : <http://www.mine-noyant.fr/>

Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Noyant propose des animations variées pour le printemps et l'été :

- Carnaval des enfants le 4 avril
- Championnat d'Auvergne de VTT le 18 avril
- Marche et VTT le 17 mai
- Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal le 13 juillet
- Brocante et produits du terroirs le 9 août



FESTIVAL JAZZ DANS LE BOCAGE 16 - 23 MAI

Jeudi 21 mai

20H30

NOYANT - Salle polyvalente

Trio Vuelvo

Jean Brosset : basse – Gilles Bayle : guitare – Guillaume Blin : accordéon

Trio Vuelvo ou l'insolite rencontre entre un accordéoniste, un guitariste et un bassiste. Insolite, parce qu'il conjugue avec passion et talent, jazz, musette et tango.



Insolite également, par l'ambiance qui se dégage de sa musique fugueuse et intimiste, parfois violente, mais toujours harmonieuse.

Le trio Vuelvo propose un métissage du jazz avec le musette et le tango, un nouveau souffle, un nouveau rythme. Les standards et les compositions inspirées par Astor Piazzola, Richard Galliano, Gus Viseur, alternent harmonieusement.

Mystère Trio

Cyril Salvagnac : guitare – Christophe Gruel : guitare – Laurent Meyer : batterie

Mystère Trio propose une approche singulière et fraîche du jazz, un véritable « swing du monde », un voyage imaginaire à travers le swing manouche, l'afro jazz et la musique andalouse.

Ce trio atypique, deux guitaristes électroacoustiques et un batteur percussionniste, distille un jazz coloré et festif au swing omniprésent, qu'il prend plaisir à partager avec le public.



**Organisation : Jazz dans le Bocage
Villages Vivants**



Déchetterie mobile :

Les déchets d'équipements électriques et électroniques, la ferraille et les encombrants ne font plus l'objet de collectes spéciales (ancien ramassage des « monstres ») car depuis 2008 la législation impose un traitement spécifique pour chaque famille. Afin de conserver la qualité du service rendu, le SICTOM Nord Allier a mis en place un système vous permettant toujours d'éliminer ces types de déchets : la déchetterie mobile.

Vous pouvez également apporter vos branchages à l'une des déchetteries (rappel : l'écobuage est désormais interdit).

A Noyant, le prochain passage de la déchetterie mobile sur le parking de la salle des fêtes est prévu le 17 novembre.

La déchetterie mobile sera également le 11 juin à Souvigny et le 23 septembre à Meillers.

Les horaires de la déchetterie fixe de Tronget sont à votre disposition en mairie.

Trier et recycler permettent de :

- **Economiser des matières premières** (qui ne sont pas toujours renouvelables) et de l'énergie pour fabriquer de nouveaux matériaux. Nous consommons plus, donc nous produisons plus, en puisant dans les réserves de matières premières et de ressources naturelles tout en générant plus de déchets et de nuisances environnementales. Notre planète est mise en danger par cette accumulation de déchets.
- **Economiser les ressources naturelles de la planète** en diminuant les prélèvements de matières premières (pétrole, bois, minéral...) au profit de l'utilisation de matières premières secondaires issues du recyclage des déchets. Geste utile et quotidien, le tri permet d'agir concrètement et favorablement sur l'environnement et le cadre de vie, c'est-à-dire le bien-être de chacun d'entre nous.
- **Maîtriser les coûts** : En limitant l'apport de déchets à l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux). On limite les dépenses liées à l'enfouissement dont le coût est de 45.89 HT la tonne dont 8,66 TTC de TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Ce coût augmente régulièrement pour répondre aux exigences réglementaires en matière de sécurité des sites. On augmente les recettes via les aides accordées par Eco-Emballages (proportionnelles aux quantités et à la qualité des matériaux triés) et via la revente de ces produits triés devenus matière première pour l'industrie.

Source SICTOM Nord Allier : <http://www.sictomnordallier.fr>

Chacun d'entre nous désire, à son niveau, faire un geste pour l'environnement. Pourquoi ne pas commencer par

... le compostage domestique ?

Les matières en compostage sont transformées, en présence d'oxygène et d'eau, par des micro-organismes (bactéries, champignons) et des organismes de plus grande taille (lombrics, acariens et autres insectes).

Les déchets perdent leur aspect d'origine et deviennent compost. Ce produit va contribuer, dans le sol, à renforcer le stock d'humus. Au bout du processus de compostage, on obtient ce que l'on appelle un compost mûr qui a une agréable odeur de terre de forêt et une couleur foncée.

Que peut-on composter ?

- **les déchets de cuisine** : épluchures, coquilles d'oeufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc.
- **les déchets de jardin** : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc.
- **les déchets de maison** : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, cartons salis (non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur, etc.

Quelques déchets se dégradent plus difficilement et demandent quelques précautions comme les tailles, branches, os, noyaux, coquilles, etc.) qu'il vaut mieux broyer avant.

La viande peut tout à fait être compostée pour autant qu'on la mette hors d'atteinte des animaux et qu'elle soit placée en petits morceaux au centre du tas. Les coquillages et les coquilles d'oeufs ne se décomposent pas mais leur usure apporte des éléments minéraux tandis que leur structure facilite l'aération.

Comment utiliser le compost ?

Avant maturité, vous pouvez disposer votre compost en paillage sur la terre, au pied des arbres ou sur des cultures déjà avancées.

À maturité, un compost a de nombreux effets bénéfiques sur le sol et les végétaux. Il est utilisé comme amendement organique (engrais naturel) mais doit être mélangé avec de la terre. Si certaines plantes peuvent être plantées directement dans le compost, la majorité ne le supportent pas.

Qu'est-ce que...

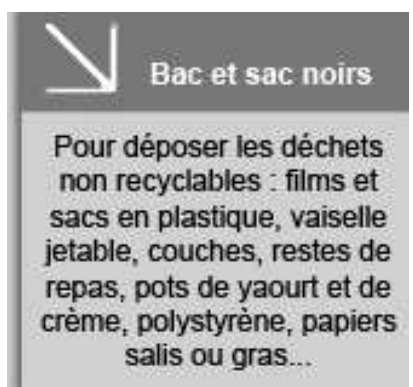


La collecte par *APPORT VOLONTAIRE*

Les habitants apportent eux-mêmes leurs déchets :



La collecte au *PORTE à PORTE*



Les habitants présentent à la collecte près de chez eux :



Un nouveau point pour le tri sélectif a été installé sur le parking de la salle des fêtes.

Il vient en complément des équipements situés à la cité de la Brosse et sur le parking de la poste. Sur ce dernier site, une étude est en cours pour déplacer de quelques mètres les containers actuels afin de préserver le cadre du musée de la mine.